DU GLOBAL AU LOCAL : LES CITOYENS ACTEURS DU CHANGEMENT

Dans un contexte de mutation du monde et de notre modèle de développement, cette table-ronde a été l'occasion d'analyser le rôle des citoyens dans ces transformations.
A travers les interventions d'acteurs majeurs du développement durable et de la participation, ce temps a questionné la place des citoyens dans les changements en cours aux niveaux international, national et local.

QUESTIONNEMENT

Pour varier les formats d'expression et donner un autre rythme à cette table ronde, les rôles traditionnels attribués dans les débats ont été modifiés.

L'ensemble des participants de la salle a dû répondre à la question suivante, par écrit :

Selon vous, quelle est la principale condition pour que les citoyens soient pleinement acteurs du changement ?

Les réponses apportées par la salle ont permis d'interroger les différents intervenants présents. Lorsque la réponse d'un participant était soumise, celui-ci était invité à développer son propos et à apporter un éclairage à sa proposition, fruit de ses réflexions et de son expérience.

Les intervenants pouvaient réagir et rebondir sur les différentes prises de parole de la salle. Une réflexion collective s'est alors créée.

DÉBAT

RÉFLEXIONS ISSUES DES DISCUSSIONS

La Convention d'Aarhus contient une phrase clé : « il faut tenir compte de la participation citoyenne pour prendre des décisions ». Le constat dressé est alors que **l'objectif de la participation est que chaque citoyen puisse se retrouver dans les politiques publiques** qui le concernent.

Aujourd'hui de nombreux citoyens vont plus vite que les institutions. Ces citoyens font bouger le corps social, mettent la société en mouvement et initient le changement. Toutefois, ce phénomène se heurte à certaines limites : légales, sociétales et organisationnelles.

La réussite des différentes formes de démocratie participative est notamment **conditionnée par la manière dont elles sont mise en œuvre et la sincérité de leurs commanditaires**. Une illustration de cet enjeux est le déploiement du numérique dans la démocratie, qui soulève des questions d'inégalité, de fracture numérique et de transparence.

Les projets qui les concernent ne doivent plus être construits « pour » mais bien « avec » les citoyens. Dans certains types de domaines, tels que le RSA, ce constat est encore plus flagrant. L'objectif est donc de construire des projets qui peuvent être portées par des institutions mais qui sont bâtis avec la vision des citoyens.

ORGANISÉ PAR

Gironde LE DÉPARTEMENT gironde.fr

INTRODUIT PAR

- ✓ **Corine LEPAGE,** Ancienne ministre de l'Environnement ;

=

AVEC LES INTERVENTIONS DE

- ✓ **Bettina LAVILLE,** Conseillère d'Etat et présidente du Comité 21 ;
- ✓ **Corinne MARTINEZ**, Présidente de la Commission Agenda 21 et Développement Durable, Conseil départemental de la Gironde ;
- ✓ **Laurence MONNOYER-SMITH,** Commissaire générale du Développement durable, MEEM ;
- ✓ **Dominique OLLIVIER,** Présidente de l'Office de consultation publique de Montréal, Présidente déléguée de l'Observatoire international de la démocratie participative ;
- ✓ **Bertrand PANCHER,** Député-maire de Bar-le-Duc et Président de Décider ensemble.

DÉBAT

RÉFLEXIONS ISSUES DES DISCUSSIONS SUITE

L'enjeux du temps disponible et de la priorisation de l'engagement citoyen dans une hiérarchie des enjeux propres à chacun est fondamentale. La création de créneaux de « temps citoyens » ainsi que la formation civique obligatoire sont des solutions proposées pour permettre aux citoyens de s'impliquer plus dans le changement. Certains outils déployés par la démocratie participative peuvent également jouer ce rôle de vecteurs d'apprentissage. Les budgets participatifs, par exemple, permettent une véritable montée en compétence des citoyens.

Les démarches de participation doivent créer les conditions de l'empowerment pour permettre des dynamiques d'entraînement qui ne laissent aucun acteur en dehors des mouvements, y compris les publics les plus éloignés de la participation. Les démarches participatives institutionnelles ne sont pas en capacité de fédérer l'ensemble des citoyens. Toutefois, il faut travailler sur le périmètre de la participation et sur la manière de mobiliser les citoyens.

Les citoyens prennent conscience de leur légitimité à intervenir dans la sphère démocratique. Ils s'envisagent de plus en plus comme des acteurs du changement. De manière générale, ces questionnements émergent de plus en plus dans l'espace public : les médias sont des vecteurs de diffusions de certaines initiatives qui permettent de montrer que le changement est possible. **C'est un vecteur d'essaimage des innovations citoyennes et démocratiques.**

La mise en réseaux des acteurs et des citoyens, l'échange et la co-construction seront les moteurs des transitions, démocratiques, écologiques et numériques initiées par les citoyens et structurées par les institutions.

ANIMÉ PAR

- ✓ **Sébastien KEIFF,** Conseil départemental de la Gironde.